

HNCV SCM



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 24 septembre 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SARRIANS en date du 21 septembre 2021, il a été constitué une **société civile de moyens** présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCM HNCV,

SIEGE SOCIAL : ESPACE REGAIN, 141 ALLEE DE VALENSOLE, SARRIANS (84260)

OBJET : - La société a pour objet exclusif la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres en veillant au respect de la liberté de choix par le malade et de l'indépendance technique et morale de chaque associé.

- Elle peut notamment acquérir, louer, vendre, échanger les installations et appareillages nécessaires. Elle peut encore engager le personnel auxiliaire nécessaire et plus généralement, procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières, se rapportant à l'objet social et n'altérant pas son caractère civil.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 500 euros - Montant des apports en numéraire : 500 euros

GERANCE :

- JEAN-MARIE NG CHEONG VEE, demeurant 204 Chemin de la Lègue à CARPENTRAS (84200),

- Monsieur MUSTAFA HEIRECHE, demeurant 60 Chemin de la Muscadelle, à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800),

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts ne peuvent être cédées qu'à des personnes physiques ou morales exerçant une profession de santé à titre libéral. Si la cession s'opère au profit d'un associé, elle n'est pas subordonnée à un agrément préalable. Si au contraire elle doit s'opérer au profit d'un non-associé, elle ne peut avoir lieu qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.



Ecrit par Echo du Mardi le 24 septembre 2021

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON.

Pour avis, les cogérants

3951978

Publié le 24/09/2021